https://doi.org/10.12685/tp37b740
CC BY 4.0

Besançon (Doubs), Parking de la Mairie
Urbanisme et habitat

Jean-Olivier Guilhot

Besançon est un site de la moyenne vallée du Doubs, situé en limite extrême du Jura. La première occupation s'est établie dans un méandre de la rivière, qui couvre 120 ha, fermé au sud-est par la colline de la Citadelle dominant la "Boucle" de plus de 100 m (Fig. 1). Les plus anciens habitats connus datent du Bronze ancien et du Hallstatt moyen et final. Plusieurs structures d'habitat et d'artisanat ainsi qu'une nécropole sont attestées pour La Tène. A partir du Ier siècle ap. J.-C., la ville s'étend sur la presque totalité de la Boucle (Guilhot, Goy 1990).

Dans l'état actuel de la recherche, l'évolution du peuplement de la fin de l'époque gauloise, en *Gallia comata*, se caractériserait par une première phase de cristallisation de l'habitat au cours des IIIe et IIe siècles au sein d'agglomérations de plaine peu étendues, phase à laquelle succèderait le développement des *oppida* au détriment de ces villages. Relativement aux autres *oppida* du Centre-Est, Besançon présente deux particularités sans doute interdépendantes, celle d'occuper un site de méandre – c'est-à-dire un site de plaine naturellement fortifié – plutôt qu'un site de hauteur et celle d'être largement peuplé dès La Tène D1, comme les fouilles récentes l'ont montré. Cette continuité de l'occupation sur le même site permet l'étude de l'évolution des manières de construire et d'agencer l'habitat au moment de la romanisation et celui de bénéficier d'un état de conservation exceptionnel des horizons archéologiques résultant de leur enfouissement sous les strates plus récentes. De fait, les sites de Gaule interne stratifiés sont peu nombreux.

Les 4000 m² fouillés de juin 1989 à novembre 1990 au Parking de la Mairie à Besançon[1] (Guilhot et al. 1991; Choel, Goy, Guilhot, Humbert 1991; Guilhot, Goy 1992 et Guilhot, Lavendhomme, Guichard 1992) ont révélé un site d'habitat occupé de manière continue de la fin du IIe siècle av. J.-C. à la fin du IIe siècle ap. J.-C. Sa stratigraphie particulièrement lisible, avec des phases de nivellement général, autorise des synchronisations d'une extrémité à l'autre du site. A l'intérieur de ces phases, les nombreux sols en terre battue et le chevauchement des maisons lors des reconstructions permettent de distinguer plusieurs états. Par ailleurs, ces niveaux étant riches en limons argileux, de nombreuses pièces de bois se sont conservées; elles nous renseignent sur les techniques de construction et fournissent grâce à la dendrochronologie[2] des éléments de chronologie absolue. L'occupation laténienne du site commence donc vers 124 av. J.-C. et s'achève vers 40 av. J.-C. (phase I). La phase II débute dans les années 40 et s'achève en 30 av. J.-C.

L'installation du premier niveau augustéen (phase III) est datée par la dendrochronologie des années 30 av. J.-C. D'après l'étude du mobilier, cette première occupation augustéenne s'achèverait aux toutes dernières années du Ier siècle av. J.-C.

Phase I (Fig. 2)

A La Tène finale, le site est occupé par une dizaine de constructions établies en bordure d'un vaste fossé reprenant le tracé d'un talweg résiduel du Doubs. Celles-ci se répartissent en deux groupes séparés par une vaste surface non bâtie qui se distinguent par leur orientation. Le groupe nord ne comprend que deux constructions orientées 65° W. Le groupe sud, plus important, présente une orientation générale 89–91° E et se structure de part et d'autre d'un axe de circulation. Aucun aménagement n'a été mis en évidence au-delà du fossé vers l'est. Parmi les constructions, diverses structures annexes ont été localisées: deux puits dans le groupe nord et trois fosses-dépotoirs, une fosse à fumier, un muret au sein du groupe sud.

La vocation d'habitat de ce quartier est liée, dans les maisons du groupe sud, à celle d'un artisanat du bronze. Cet artisanat du métal perdurera sur le site tout au long de l'occupation.

Les deux états de reconstruction qui succèdent à l'établissement de l'habitat sur le site permettent d'envisager une durée de vie des maisons de vingts à trente ans. Cependant, durant cette phase les constructions ne semblent évoluer ni dans leur architecture, ni dans leur organisation intérieure. Si les reconstructions s'implantent le plus souvent à l'aplomb du bâtiment primitif, parfois même en réutilisant la cave précédente qu'elles surcreusent ou agrandissent, certaines maisons semblent ne pas respecter cette règle et empiètent sur les espaces de circulation de l'état précédent.

L'espace non bâti entre les deux groupes de constructions est recouvert de graviers. Cet aménagement permet peut-être d'y voir une cour ou une place; des aménagements identiques ont été mis en évidence dans les espaces séparant les maisons. Cette observation exclut la présence de cultures à proximité des habitations.

Le fossé, contemporain du premier habitat, est large de plus de 7 m et profond de 2 m environ. Il présente un profil en "V" et est doublé à l'est d'une palissade ou autres défenses en bois. Creusé dans les limons du talweg résiduel du cours ancien du Doubs, il joue un rôle de drainage, visible dans les sédiments qui le comblent, et présente un caractère défensif évident.

La fosse à fumier de plan approximativement carré (6,80 m x 7 m), profonde de 0,30 m environ, présentait encore un comblement très tassé de matières organiques disposées horizontalement. Implantée en arrière de

l'habitat en bordure du fossé dans une zone d'épandage d'amphores, on y accédait par un passage de 3,5 m de large ménagé entre les maisons.
Les fosses-dépotoirs sont rares, les rejets devaient être effectués au-delà de la zone fouillée, du fait peut-être de la densité de l'habitat. Les trois fosses appartiennent au premier état et semblent avoir comme usage primaire l'extraction du limon argileux utilisé dans le bâti, leur comblement semble très rapide et pourrait être constituer principalement des chutes de bois d'oeuvre (branches, bois équarris et bardeaux). Leur creusement est interrompu au niveau des couches de graviers alluvionnaires impropres à la construction.
Le muret en pierres sèches, situé au-delà des habitations du groupe sud dont il reprend l'orientation, marque peut-être une limite de l'habitat ou le début d'un enclos.

Les maisons (Fig. 3) présentent un plan quadrangulaire approximativement identique et occupent une surface d'environ 28 m^2, module courant dans toute l'Europe protohistorique. Le sol des maisons, en terre battue, est parfois limité par le négatif d'une sablière basse très légèrement enfoncée, celle-ci devant être posée à même le sol à l'origine. La structure générale des maisons, telle que l'on peut la restituer, est réalisée en pans de bois, «Ständerbau», avec remplissage de terre (torchis?). Les traces de poteaux sont rares car toute l'ossature devait reposer sur la sablière basse selon le système de tenon-mortaise. Certains tenons dépassant sous la sablière ont laissé dans le sol une empreinte qui permet de confirmer cette hypothèse. L'exemple le plus connu de Ständerbau demeure le bâtiment daté du Hallstatt final sous le tumulus 4 de la Heuneburg (Schiek 1985). Cette technique est également attestée par l'urne cabane hallstattienne d'Obliwice (Poméranie) qui figure une structure avec parois en colombage sur sablière basse et renforts disposés en contreventement (Buchsenschutz 1989).
Les bardeaux retrouvés dans le comblement d'un des puits peuvent constituer le matériau de couverture.
Toutes les maisons possèdent une cave ou garde-manger (en moyenne 2 m x 2,50 m pour une profondeur de 1 m) parementé en bois et creusé dans un angle. Ces caves sont délimitées généralement par des poteaux d'angle plantés (Abb. 3a), équarris ou non, en résineux ou en aulne. Les caves des maisons les mieux conservées, sont construites selon deux techniques de boisage (Fig. 4): l'une est parementée par des planches en sapin d'une largeur moyenne de 0,10 m plantées verticalement dans le sol, les autres, également réalisées en sapin, sont constituées de planches disposées horizontalement. Si les silos et les greniers sont très fréquents dans les sites de cette période, le stockage dans des «caves» aménagées à l'intérieur de l'habitation parait bien moins fréquent. Ce type de construction est en effet rarement attesté, bien que facilement identifiable. Il constitue peut-être l'antécédent des caves maçonnées repérées très fréquemment dans tout le quart nord-est de la Gaule vers la fin du I^{er} siècle av. J.-C., en particulier sur plusieurs sites *d'oppida* (au Mont Beuvray, Alésia, Vertault, le Titelberg ...).
Les foyers édifiés généralement au centre de la pièce se présentent sous la forme de plaques d'argile fondées sur un radier de pierres et de fragments d'amphores. La zone centrale quadrangulaire de deux plaques foyères est délimitée par une gorge.
Une des maisons du groupe nord, qui se distingue des autres par la richesse de son mobilier (révélateur du statut social privilégié de ses occupants), met en oeuvre d'autres techniques de construction et présente une organisation générale différente. De plan presque carré (6 m x 5 m), elle possède une cave extérieure en pierres sèches (3 m x 2,80 m pour une profondeur de 1,60 m) à laquelle on accèdait depuis la pièce d'habitation par un escalier de bois entre murs (Fig. 3b et 5). Un dé de pierre au centre de la cave indique l'existence d'un poteau porteur des superstructures. Cette maison est par ailleurs bordée au sud-ouest d'un dallage de pierres plates aux contours irréguliers qui signale peut-être la situation de l'entrée principale.

S'il n'est pas aujourd'hui possible de tirer des conclusions sur l'occupation générale de la Boucle de Besançon à La Tène finale, on peut cependant replacer la fouille dans son contexte: le site est bordé au sud par une nécropole à incinération, utilisée jusque vers les années 60/70 ap. J.-C. (fouilles de l'Arsenal réalisée en 1848), qui semble marquer les confins de la ville. Ces observations complétées par les découvertes anciennes permettraient de dessiner une agglomération occupant les berges ouest et nord du méandre du Doubs, la Boucle étant peut-être séparée en deux par le fossé. Après la Conquête, la ville gagnerait le secteur non bâti de la Boucle, le fossé n'ayant plus alors de sens stratégique; l'occupation la plus ancienne mise en évidence dans ce secteur n'est effectivement pas antérieure à la moitié du Ier siècle av. J.-C. On pourrait aussi imaginer que le fossé marque la limite est de la ville qui s'étendrait alors au pied de la Citadelle: le secteur fouillé au-delà du fossé étant réservé aux activités artisanales et ne constituant qu'un faubourg.

Phase II

Si aucun bouleversement n'a marqué l'urbanisme et l'habitat du site durant la Conquête, à partir des années 40 et jusqu'en 30 av. J.-C. le site connait une période de transition. Pendant ces quelques années, l'occupation est très diffuse et l'habitat semble presque absent. Seuls de vastes enclos, peut-être destinés au bétail et conservant les orientations antérieures, succèdent aux maisons gauloises.

Phase III (Fig. 6)

Lors de la première occupation augustéenne, les constructions s'organisent de part et d'autre d'un axe de

circulation d'orientation générale nord-est/sud-ouest. Leur répartition permet de distinguer trois groupes d'habitations. Le premier, situé dans la partie nord du chantier, comprend quatre constructions orientées 29°30 E. Le second groupe, au sud, compte deux constructions orientées comme précédement et six autres orientées 19°30 E; deux puits appartiennent à cet ensemble. Le dernier groupe, à l'est de la voie, comporte au moins trois constructions orientées 24° E.
Aucune structure de l'état précédent n'a été réemployée, les niveaux antérieurs étant uniformément recouverts par un remblai de construction. Les structures à l'ouest de la voie reprennent cependant des traits de l'organisation de la phase I: orientation générale du groupe nord et présence de deux groupes de constructions séparées par une surface non-bâtie. Cette division tripartite de l'espace ouest perdurera jusqu'à la fin de l'occupation romaine du site. Il est tentant de l'interpréter comme la fossilisation d'un parcellaire hérité de La Tène.
Il n'est pas possible de distinguer plusieurs états dans cette phase III, plus brève que la phase I et mettant en oeuvre par ailleurs des techniques plus fiables. En effet, si Vitruve[3] mésestime le torchis des maisons de terre gauloises, en revanche, selon lui l'adobe, technique méditérannéene, vieilli bien et vaudra même, lors d'une vente, une surcote au bâtiment qui l'emploie. A Besançon on constate que plusieurs des maisons de la phase III perdurent sans réelles modifications de structure durant la phase IV qui s'achève en 15 ap. J.-C. établissant ainsi une longévité de 45 ans.
En règle générale, les maisons sont de dimensions réduites, 4 m x 7 m en moyenne, proches de celles de La Tène. Les murs, épais de 0,15 m, sont assis sur une sablière basse mal conservée (branche prise dans l'argile ou poutre). Ils sont réalisés en briques d'adobe de 0,13 m de large et sont protégés intérieurement et extérieurement par un enduit à la chaux peint de couleur sombre ou ocre. A l'extérieur des murs, aux angles, on note la présence de creusements et de calages pour l'installation de poteaux. A l' intérieur, le sol en terre battue est bordé de fossés (0,20 à 0,30 m de large pour une profondeur de 0,15 m) remplis de graviers qui assurent le drainage à la base des murs. Destinées à supporter des poteaux, des bases en pierres plates espacées d'environ 1,50 m sont disposées symétriquement le long des murs gouttereaux. On peut ainsi restituer une architecture mixte avec une structure porteuse en bois, dissociée des murs écrans en terre.
On peut distinguer plusieurs types de plans: à pièce unique ou à pièces multiples résultant de séparations internes ou d'espaces accolés. Dans ces constructions, la plaque-foyère est généralement adossée contre un mur.

Cette phase est donc caractérisée par une première rupture due à l'introduction de techniques de construction romaines (brique crue, enduits de mortier ...), dont Vienne et Lyon ont pu être le relais. Le Mont Beuvray est un exemple encore plus probant de l'acquisition rapide et spontanée des nouveaux modes de construction et d'habitat par le monde indigène. Néanmoins, si Besançon, oppidum central des Séquanes puis ville romaine importante, semble être le type même de l'agglomération où les influences romaines se sont développées très tôt, dans les manières de bâtir comme dans la typologie des constructions, l'urbanisation augustéenne, lourdement marquée par l'organisation antérieure ne respecte pas un schéma romanisé.

Jean-Olivier Guilhot
Service Régional de l'Archéologie
9 bis, rue Charles Nodier
F - 25043 Besançon Cedex

Notes

1 L'étude des niveaux gaulois du Parking de la Mairie à Besançon est assurée par F. Choel, C. Goy, S. Jounin, A. Lafosse (étude archéologique des structures), M. Feugère (petits objets), B. Fischer (monnaies gauloises), J. Gelot (dessin), S. Humbert (céramique), F. Laubenheimer (amphores), P. Méniel (faune), H. Richard (palynologie), J.O. Guilhot (coordination).
2 Les datations dendrochronologiques ont été effectuées par C. Orcel et C. Dormoy, laboratoire Archéolabs, F-38840 Saint-Bonnet-de-Chavagne.
3 VITRUVE, De Architectura, II, 2 et II, 8.

Bibliographie

BUCHSENSCHUTZ,O., 1989: "Essai d'interprétation des urnescabanes et des descriptions textuelles ou plastiques des habitations protohistoriques de l'Europe tempérée", in: Problemy kultury luzyckiej na pomoru, 293–306, Slupsk.

CHOEL F., GOY C., GUILHOT J.-O., HUMBERT S., 1991: "L'agglomération celtique de Besançon (Doubs), Fouilles du «parking de la Mairie» 1989–1990", in: Les Celtes dans le Jura, L'âge du Fer dans le massif jurassien (800–15 av. J.-C.), 90–94, Yverdon-les-Bains.

GUILHOT, J.-O., GOY, C., 1990: Besançon, document d'évaluation du patrimoine archéologique urbain, C.N. A.U., Tours.

GUILHOT ET AL. 1991: "Besançon: 4000 m² pour réécrire l'histoire d'une ville", Archéologia 267, 44–55.

GUILHOT, J.-O., GOY, C., (dir.), 1992: 20000 m³ d'histoire, Les fouilles du Parking de la Mairie à Besançon, Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie (éd.), Besançon.

GUILHOT, J.-O., LAVENDHOMME, M.-O., GUICHARD,V., 1992: "Habitat et urbanisme en Gaule interne aux IIe et Ier siècles av. J.-C., L'apport de deux fouilles récentes: Besançon et Roanne", in: L'Age du Fer dans le Jura, 239 –261, Cahiers d'archéologie romande, n° 57, Lausanne.

SCHIECK, S., 1985: "Bestattung im Haus?", Fundberichte aus Baden-Württemberg 10, 29–35.

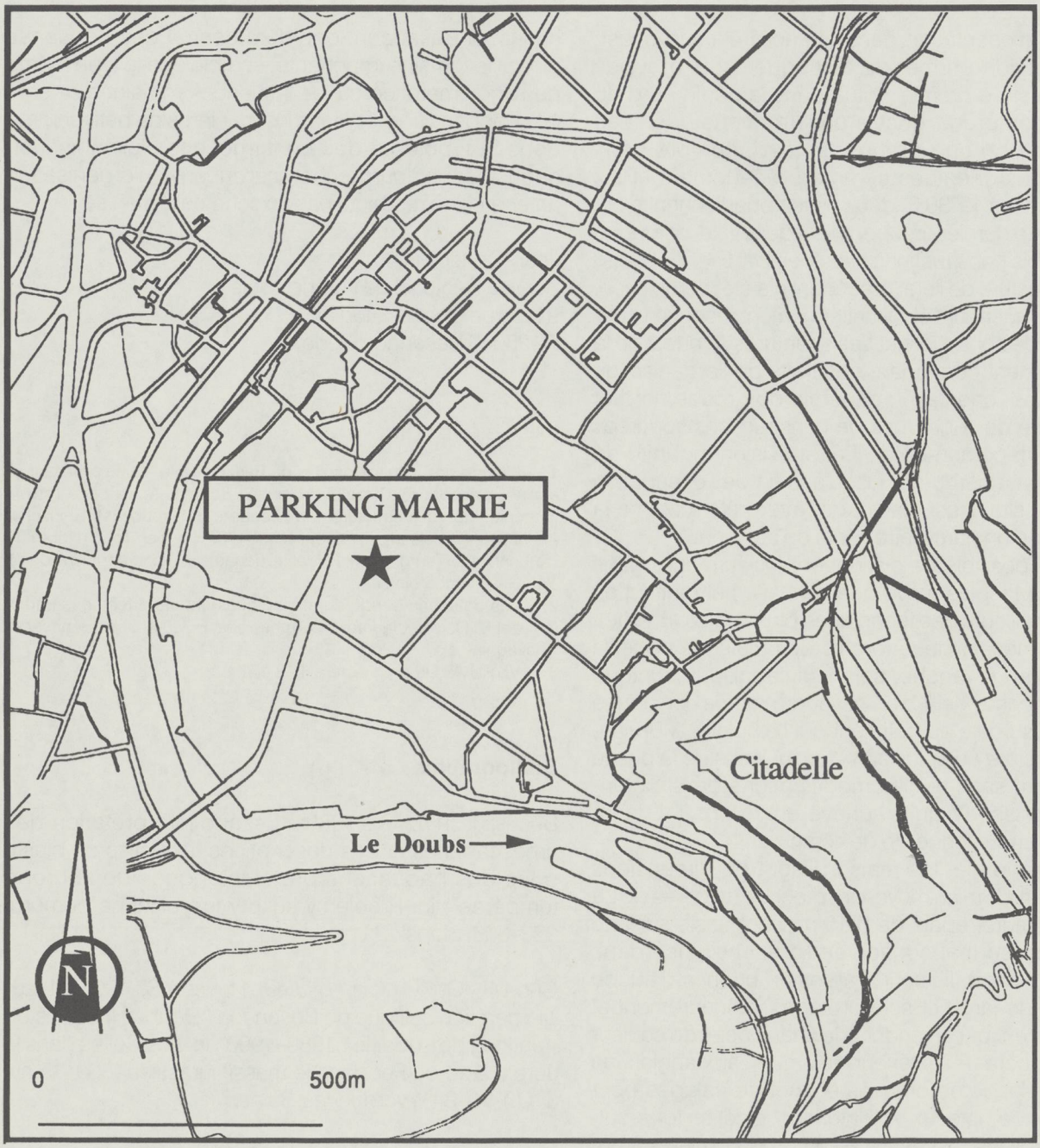

Fig. 1. Besançon: Plan de situation de la fouille du Parking de la Mairie.

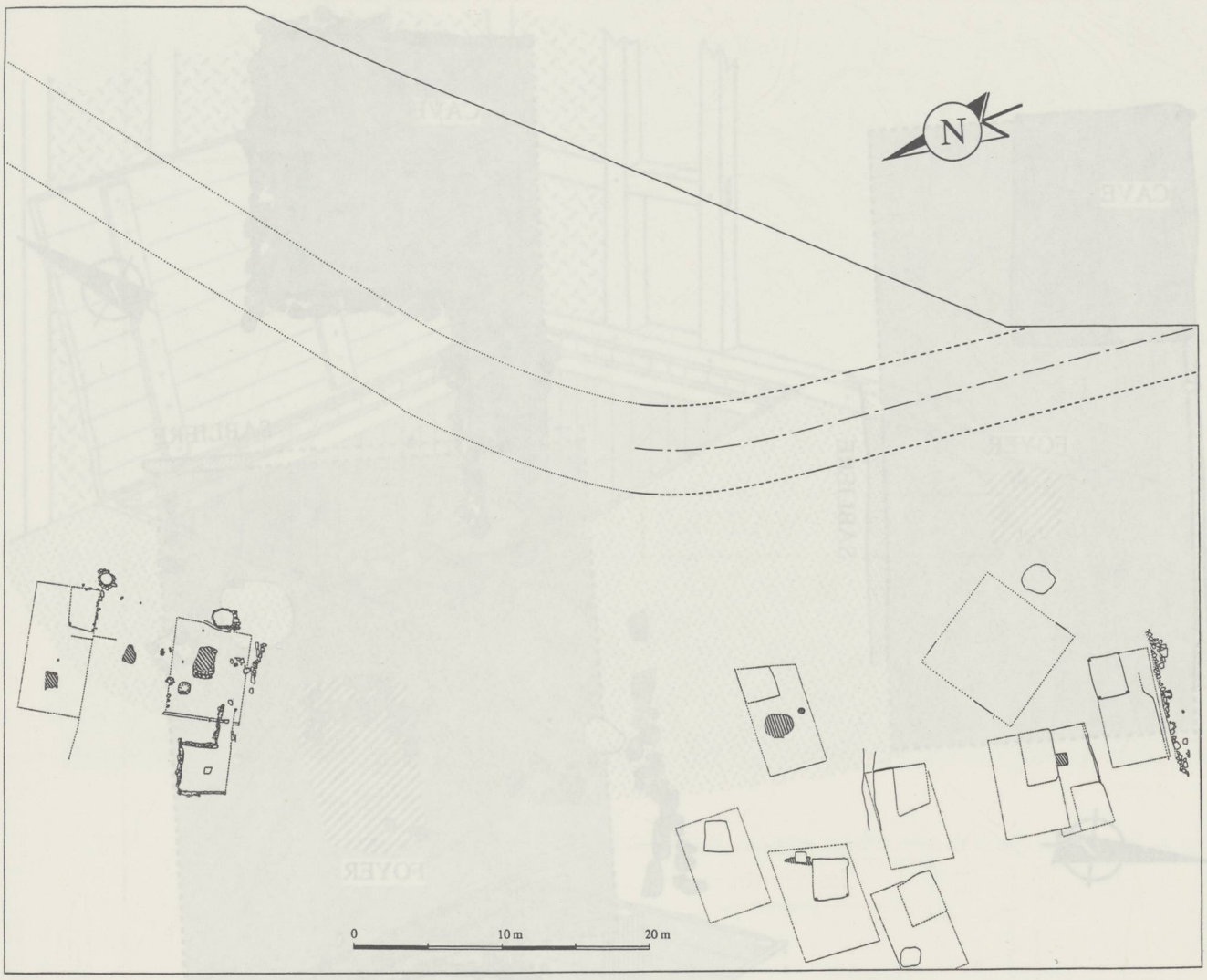

Fig. 2. Besançon-Parking de la Mairie: Phase I, plan général du site.

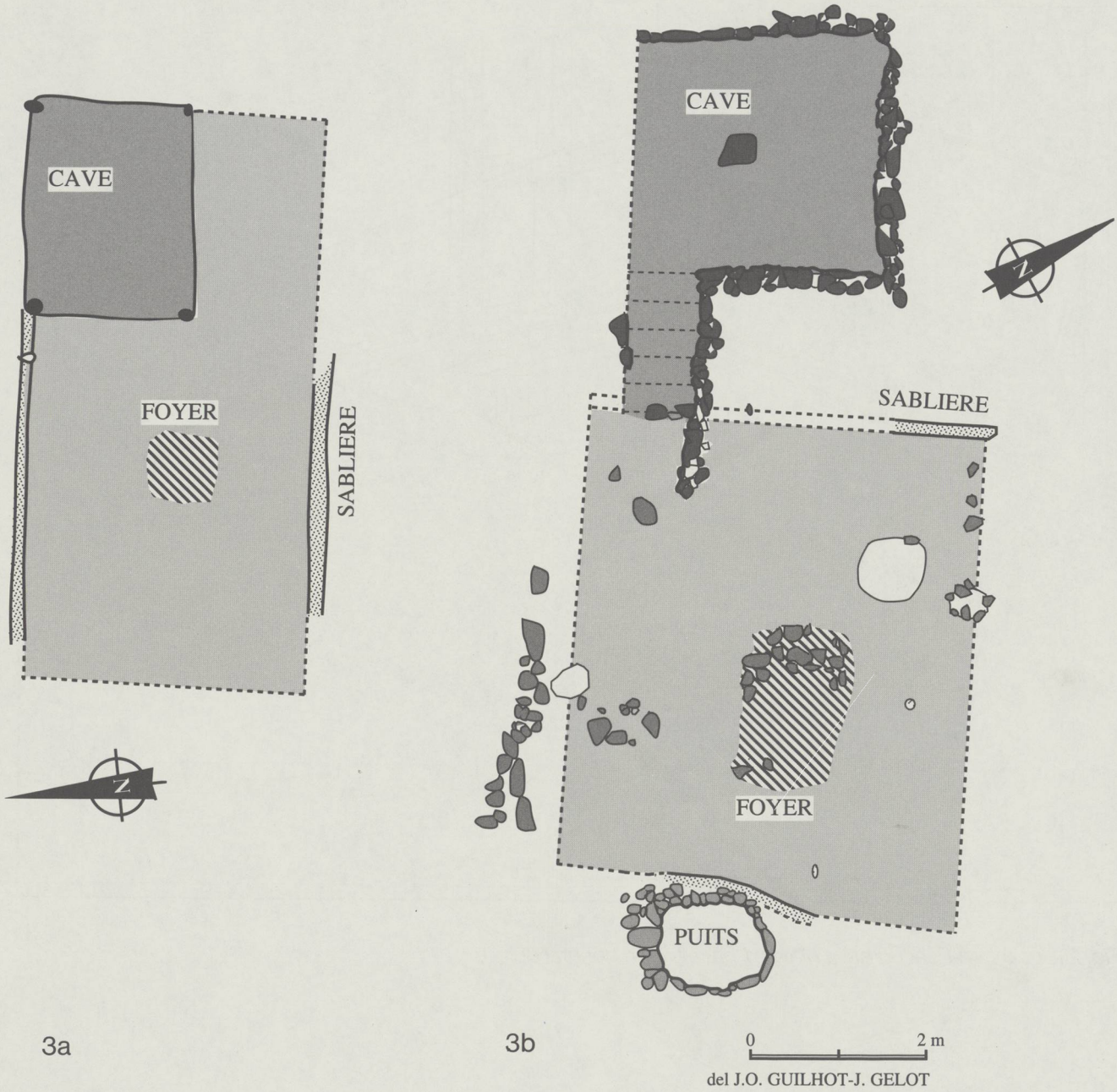

Fig. 3. Besançon-Parking de la Mairie: Phase I, plan des deux types de maisons mises au jour sur le site.

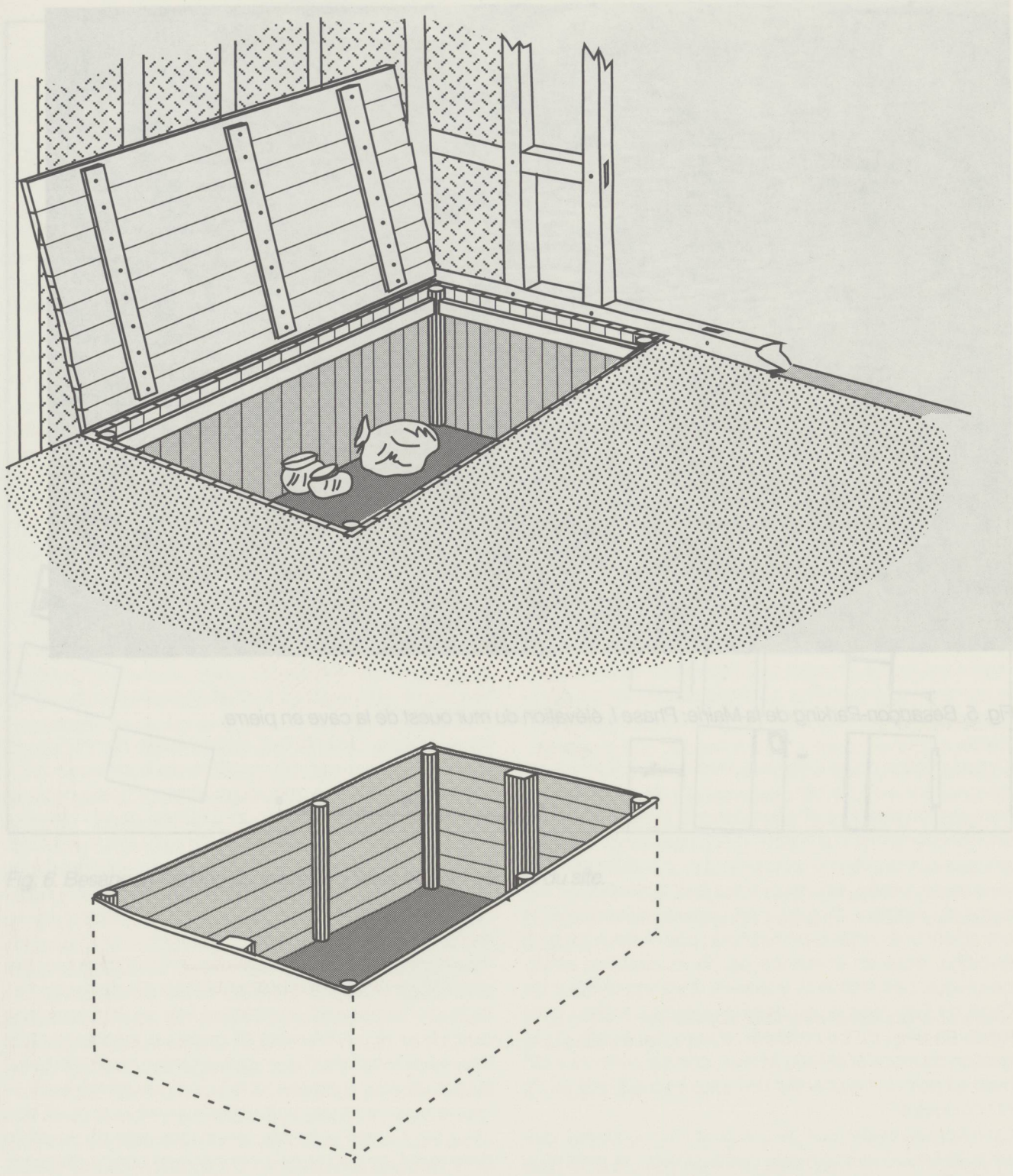

Fig. 4. Besançon-Parking de la Mairie: Phase I, restitution de deux types de cave en bois.

Fig. 5. Besançon-Parking de la Mairie: Phase I, élévation du mur ouest de la cave en pierre.

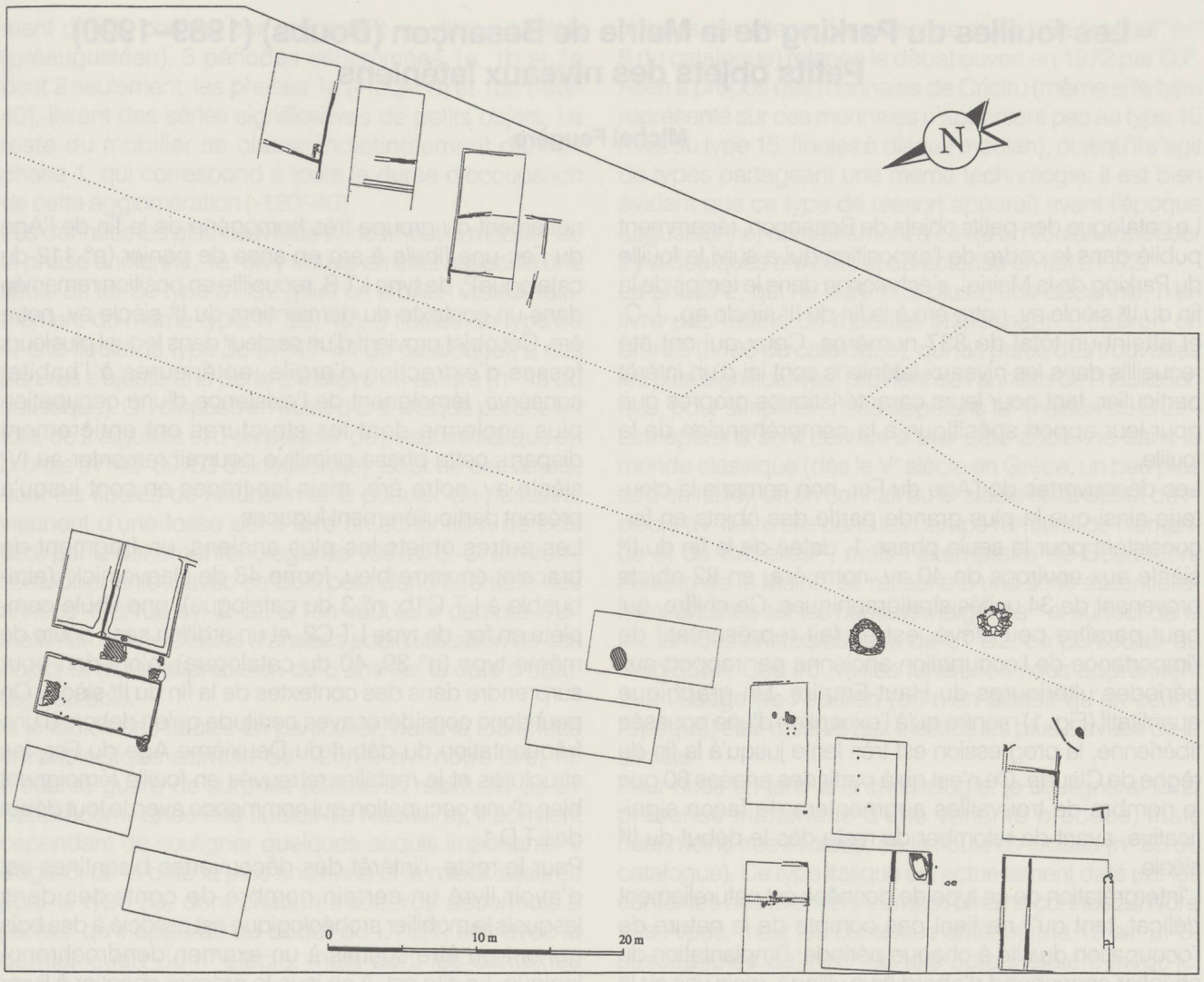

Fig. 6. Besançon-Parking de la Mairie: Phase III, plan général du site.